

UFR Textes et Sociétés Département d'histoire

Co-Responsables de la licence (sur rendez-vous)

Pour la L1 – Carole MABBOUX carole.mabboux@univ-paris8.fr

Pour la L2/L3 – Sylvain PATTIEU sylvain.pattieu@univ-paris8.fr

Gestionnaire administrative de la Licence d'histoire : Guylène DERUEL

Bâtiment B2 - Bureau 346 -Tél : 01 49 40 68 25 -guylene.deruel@univ-paris8.fr

Site du département d'histoire : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

Saint-Denis, le 9 janvier 2025

Inscriptions pédagogiques en libres et mineures d'histoire Année universitaire 2024-2025 - second semestre

Cours d'histoire ouverts aux étudiants externes-

Le descriptif des cours est disponible dans la brochure de licence visible sur le site du département d'histoire.

❖ Première année (L1)

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, mineure, etc. :

- **Transdisciplinaire**
- **Histoire du monde**

❖ Deuxième et troisième années (L2 et L3)

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

- **L2 Introductions**
- **L3 Thématiques**

Ces cours sont accessibles sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

Inscriptions pédagogiques en libres et mineures d'histoire

Dates, horaires et lieux d'accueil pour les inscriptions dans les cours d'histoire

- Le 23 janvier 9h30-12h30 et 14h-17h : en B230 (**accueil en priorité : le matin des étudiantes de science politique et de géographie**)
- Puis durant la semaine de rentrée à partir du lundi 27 janvier, les horaires seront indiqués sur le site du département en page centrale le d'accueil.

Pas d'inscription pédagogique le vendredi.

Les cours accessibles aux étudiants externes 2023-25 du second semestre sont disponibles depuis le site du département d'histoire.

Après le début des cours, s'il reste encore de la place, les inscriptions pédagogiques continueront durant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, aucun étudiant ne sera admis en cours. Sans inscription, il ne peut y avoir de note.

⇒ **L'inscription pédagogique est une condition nécessaire pour accéder aux cours.**

Les enseignants ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent être réalisées auprès des tuteurs ou de la gestionnaire administrative de la Licence d'histoire.